



COMpte Rendu du Conseil Municipal du 22 Octobre 2008

L'an deux mil huit, le VINGT DEUX OCTOBRE à 20 heures 45, le Conseil Municipal de la commune d'ESNANDES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann JUIN, Maire.

Date de convocation : 16 octobre 2008

Présents : Yann JUIN, Michel ROUGIER, Jean-Pierre ROBLIN, Virginie VINCENDEAU, Fabrice BRISSON, Sylvia PAIN, Béatrice VINET, Béatrice GOMIT, Emmanuel MANDON, Françoise GUIGARD, Christine TRICHET, Yvan BAILLY, Joël DESCHAMPS, David LOUTREUIL, Alain BOUVET, Robert PORTIER et Pascale BURONFOSSE-BJAI

Absente : Christine GUEZOU

Absent mais représenté : Paul COUZARD représenté par Michel ROUGIER

Secrétaire : Pascale BURONFOSSE-BJAI

Toutes les délibérations sont adoptées par 18 voix.

COMpte Rendu de la Dernière Réunion

Néant

TARIFICATION DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Rapporteur : Joël DESCHAMPS

Jean Pierre ROBLIN explique que les tarifs n'ont pas évolué depuis 2005. il convient de prendre en compte désormais le coût du chauffage.

Vu la délibération en date du 12 avril 2005 relatif à la tarification de la salle des fêtes,

Vu la réhabilitation des locaux et l'aménagement,

Vu les différentes réunions des commissions et municipalités,

Il est proposé d'instituer une nouvelle tarification suivant la grille :

LOCATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	SUPPLEMENT CHAUFFAGE
TARIF A	95	160	25
TARIF B	190	320	50
TARIF C	290	480	100
TARIF D	42	75	25
TARIF E commercial	210		50
CAUTION	300 € (200 € pour les dégradations et 100 € pour le ménage)		

Ces tarifs prendront effet au **1^{er} janvier 2009**

Un arrêté précise les modalités d'application de la présente délibération.

Après délibération, les membres du Conseil municipal donnent un avis favorable pour la tarification présentée ci-dessus.

COMMUNE-FINANCES –REALISATION D’UN EMPRUNT

Rapporteur : Jean Pierre ROBLIN

Vu le budget 2008 et notamment l’inscription d’un emprunt à l’opération 80 –travaux de voirie,
Vu les travaux de réalisation d’un parking rue de l’océan avec garages,
Vu le programme de travaux voirie

Vu la consultation auprès des établissements bancaires et l’étude des propositions,
Vu les municipalités en date du 30 septembre 2008 et 14 octobre 2008

Il est proposé de contracter deux emprunts auprès de la Caisse d’Épargne d’un montant de 280 000 € pour des travaux de voirie dont les caractéristiques sont les suivantes :

1/ Emprunt long terme - Montant : 280 000 €

Durée : 20 ans

Périodicité : Trimestrielle

Echéances : constantes

Taux : 5 %

Frais de dossier : Néant

Mobilisation des fonds : à compter de la date de signature du contrat dans un délai de 4 mois.

2/ Emprunt relais - Montant 100 000 €

Durée : 24 mois

Taux fixe : 5.11 %

Amortissement : in fine

Intérêts : Paiement trimestriel

Remboursement anticipé : sans indemnités lors de la réception des subventions

Mobilisation des fonds : Déblocage partiel possible, le 1^{er} dans les 2 mois suivants la signature du contrat et le dernier dans les 6 mois.

Après délibération, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable et autorisent Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer le contrat de prêt.

DEMANDE D’AIDE FINANCIERE AU DEPARTEMENT POUR GROSSES REPARATIONS AUX LOCAUX SCOLAIRES DU 1^{er} DEGRE – PROGRAMME 2009.

Rapporteur : Michel ROUGIER

Michel ROUGIER explique que les sols de l’école maternelle sont trop anciens et difficiles à entretenir.

Par ailleurs, à l’école élémentaire, la toiture ne permet plus l’évacuation complète des eaux de pluie et des infiltrations ont été décelées en particulier dans le bureau de la directrice. Il précise que la demande d’aide financière sera déposée au Conseil Général avant le 31 octobre 2008.

Dans le cadre du programme d’aide aux communes pour des travaux de réhabilitation et d’aménagement des locaux scolaires, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de déposer un dossier relatif à l’amélioration des bâtiments du groupe scolaire pour la sécurité. Il s’agit principalement de compléter la réfection des toitures et des sols.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer le dossier correspondant.

TARIFICATION GITE COMMUNAL

Rapporteur : Virginie VINCEDEAU

Yvan BAILLY explique qu'il est indispensable de chauffer le gîte pendant la saison hivernale pour la conservation du logement. Sa location au cours de cette période permettrait de réduire ce coût pour la commune. La location pour une nuitée est exclue.

Vu la délibération du 21 mai 2008 relative à la tarification du gîte communal,
Considérant l'utilité d'instituer un tarif spécifique à la saison hivernale,
Il est proposé d'appliquer le tarif suivant :

Période hivernale :	HT	TVA	TTC
Forfait 1 mois	752,51€	147,49€	900,00 €
Forfait 1 semaine	167,22 €	32,78€	200,00 €

*Après délibération, le Conseil Municipal décide l'application des présents tarifs.
Un arrêté précisera la période de validité des présents tarifs.*

REPRESENTANT AU COMITE SYNDICAL DE L'UNIMA

Rapporteur Yann JUIN

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation du représentant de la Commune pour siéger au comité syndical de l'UNIMA.

Après vote à bulletin secret, Paul COUZARD est désigné comme délégué titulaire au comité syndical de l'UNIMA.

RAPPORT D'ACTIVITES 2007 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL « L'ENVOL »

Rapporteur : Michel ROUGIER

Yann JUIN et Michel ROUGIER insistent sur l'ouverture du RAMPE. Ce bureau est un lieu de rencontre pour les parents et les assistantes maternelle. Le siège social est Esnandes.

PREAMBULE

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique L'ENVOL a été créée en 2002 et regroupe depuis 2003 quatre communes (Esnandes, Marsilly, Puilboreau et Saint-Xandre) pour le compte desquelles il exerce la compétence de l'animation de la politique intercommunale enfance/jeunesse.

En 2007, M. JUIN (Maire de Esnandes) et M. PEREZ (adjoint au maire de Saint-Xandre) exercent successivement la fonction de président du SIVU, M. GLOUX (adjoint au maire de Marsilly), M. PROUST (Maire de Puilboreau) et M. PEREZ puis M. JUIN, sont vice-présidents.

Le présent rapport d'activité présente les points de repères (fonctionnement, actions et bilan financier) du SIVU L'ENVOL pour l'année 2007.

COMPETENCES ET FONCTIONNEMENT

- **Objet du SIVU :**
 - Définir une politique éducative locale intercommunale pour les enfants et les jeunes de 0 à 24 ans, en fédérant un ensemble de moyens humains, techniques et financiers. Il s'appuie sur des actions éducatives à court et moyen terme, qui évoluent d'une année à l'autre sur les bases du schéma de développement défini par le Plan Educatif Local.
 - Assurer le suivi et l'évaluation (bilans) des actions et des structures concernées.

- **Le conseil syndical :** C'est l'organe délibérant du SIVU. Il décide des actions et réalisations à mettre en œuvre en matière de politique enfance et jeunesse. Le nombre de conseillers syndicaux est de 12 titulaires et 12 suppléants. (6 conseillers par communes).

Il s'est réuni 7 fois en 2007 :

- 13 mars : Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2007.
- 28 mars : Vote du Compte Administratif 2006 et du Budget Primitif 2007.
- 29 mai : Lancement de la procédure de Délégation de Service Public pour le multi accueil intercommunal.
- 26 juin : Signature de la convention Contrat Enfance/Jeunesse signée avec la CAF.
- 5 septembre : Election du président et des vice-présidents.
- 17 octobre : Validation du règlement intérieur du SIVU et du rapport d'activité 2006.
- 13 décembre : Vote du budget supplémentaire 2007, désignation du délégataire en charge du multi accueil intercommunal.

- **Le bureau :** Il est composé du président et de 3 vice-présidents. Le bureau prépare les réunions du conseil syndical et fait des propositions. 7 réunions de bureau en 2007. De janvier à septembre 2007 la présidence est assurée par M. JUIN (Maire d'Esnandes) et la vice-présidence par M. GLOUX (Adjoint au Maire de Marsilly), M. PEREZ (Adjoint au Maire de Saint-Xandre) et M. PROUST (Maire de Puilboreau). De septembre à décembre M. PEREZ assure la présidence. M. GLOUX, M. JUIN et M. PROUST sont vice-présidents.

- **Le Comité de Pilotage :** Il réunit les élus, les institutions, les professionnels de l'enfance/jeunesse et les parents. Un comité a été organisé le 14 novembre 2007. L'objectif était de faire un point sur la politique enfance/jeunesse intercommunale menée dans le cadre du PEL 2006-2009. Les points abordés ont été : les actions petite enfance/enfance/jeunesse/vie associative mises en places sur le territoire ; les engagements et objectifs visés dans le contrat enfance/jeunesse signé avec la CAF ; les modalités de financements des actions enfance/jeunesse dans le cadre de ce contrat ; la méthode de travail.

- **Les commissions :** Au nombre de deux : petite enfance (0 – 3 ans / 3 – 5 ans) et enfance/jeunesse (6 – 10 ans / 11-17 ans). Elles réunissent les élus du SIVU, les professionnels de l'enfance/jeunesse et les parents. Une commission petite enfance s'est tenue le 25 septembre en présence des acteurs de la petite enfance (0-3 ans) afin de faire un point sur : la politique petite enfance du PEL et sur les projets, les fondamentaux (objectifs d'actions, public) ; le programme d'activité de chaque structure pour l'année 2007 et 2008.

BILAN DES ACTIONS REALISEES

Secteur petite enfance :

- Suivi des actions des deux associations d'assistantes maternelles « Les P'tits Canailoux », « Bébé La Malice » et des actions parentalité du Centre social (« Les P'tits déj Baby »). Un soutien technique plus particulier a été apporté à l'association d'assistantes maternelles et de parents « Rires et Cabrioles » en vue de la possible création du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants.
- Renouvellement de la délégation de service public pour le multi accueil intercommunal (crèche – halte garderie) géré depuis 2004 par l'association « Les Coccinelles ».

Suite au démarrage de la procédure de délégation de service public en mai 2007, le SIVU a choisi de poursuivre sa collaboration avec l'association « Les Coccinelles ». La Convention de délégation de service public a été signée le 17 décembre, pour 6 ans (2008- 2013).

Différents atouts ont joué en faveur de l'association :

- qualité du rapport remis au SIVU et respect des exigences du cahier des charges
- professionnalisme de l'association reconnu lors de la première délégation
- capacité évidente à proposer un service public de qualité et à répondre de manière égalitaire au besoin des familles.
- garanties professionnelles et financières
- aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public
- Spectacle rencontres petite enfance financés par les associations.

Secteur enfance

- Suivi du fonctionnement annuel des 4 centres de loisirs (CCAS Esnandes « La Farandole », association « AFR » de Marsilly, association « CAAP » de Puilboreau, et le Centre de Loisirs du Centre Social pour Saint-Xandre) et des accueils périscolaires.

- Un accompagnement spécifique a été apporté au CAAP suite à la demande de l'association, du Centre Social de Saint-Xandre et en concertation avec la commune de Puilboreau, afin de mener une réflexion sur la réorganisation des accueils enfance (périscolaire, mercredi, vacances).

L'association a bénéficiée de l'expertise de l'IPCA (Insertion Poitou Charentes Active) dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Un consultant spécialisé a travaillé avec l'association sur la réorganisation de l'association et de ses activités. Cet accompagnement a été financé par le SIVU à hauteur de 30% du coût de l'expertise.

Secteur jeunesse

- Suivi du fonctionnement des 4 accueils jeunes : Esnandes, Puilboreau et Saint-Xandre gérés par le Centre Social Saint-Xandre Animation et l'accueil jeunes des AFR (Marsilly).

- Le SIVU adhère au dispositif de découvertes sportives et culturelles « Passeports Loisirs Jeunes » mis en place par la ville de La Rochelle et les communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Bilan 2007 de la participation : Esnandes : 8 participants ; Marsilly : 10 participants; Puilboreau : 23 participants; Saint-Xandre : 25 participants.

- Action prévention routière Centre Social Saint-Xandre

Coordination

Départ de Christophe PRIGENT en charge de la coordination du PEL depuis octobre 2002 (Mars 2007 : animateur contractuel Echelon 9 Indice Brut 426 Majoré 378).

Recrutement de Christine ROUSSEL pour le poste de coordinatrice enfance/jeunesse en avril 2007 (CDD de 1 an Echelon 7 indice Brut 398 Majoré 362)

Partenariat institutionnel :

- **CAF :**

Alors que le dossier PEL 2006-2007-2008 a été validé par les partenaires institutionnel en 2006 et que le conseil syndical a délibéré le 5 décembre 2006 pour autoriser la signature du nouveau contrat pour une période allant jusqu'à 2009, le contrat enfance/jeunesse a effectivement été signé en 2007. Il couvre la période 2006-2009.

- **DDJS :** Le Contrat Jeunesse et Sports 2007 a été signé avec la DDJJ en novembre 2007.

BILAN FINANCIER

Budget primitif 2007

Le budget primitif a été examiné et voté lors de la séance du conseil syndical du 28 mars 2007.

Budget Primitif 2007

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
<u>Art 011 Charges à caractère général</u>	<u>14679.64</u>	Art 7474 Part. des Comn	446 822.32
6064 Fournitures administratives	300	Art 002Excéd de fonction reporté	8862.55
6132 Locations immobilières	7800		
6231 Annonces et insertion	2000		
6257 Réceptions	220		
6261 Frais d'affranchissement	400		
62878 A d'autres organismes	3959.64		
<u>Art 012 Charges de personnel et frais assim .</u>	<u>27080</u>		
6332 Cotisations versées au FNAL	30		
6336 Cotisations au centre national et CNFPT	320		
6338 Autres impôts,taxes et vers. assim sur rémun	70		
64131 Rémunération	17690		
6451 Cotisations à l'URSSAF	6800		
6453 Cotisations aux caisses de retraite	770		
6454 Cotisations aux ASSEDIC	1400		
<u>Art 65 Autres charges de gestion courante</u>	<u>413925.23</u>		
6558 Autres contributions obligatoires	13648.87		
65734 Communes	3000		
65736 CCAS (CLSH Esnandes)	67453		
6574 Subventions aux asso. et autres organ.	329823.36		
TOTAL	455684.87		455684.87

Répartition des recettes du BP 2007

TOTAL RECETTES BP SIVU	CONTRIBUTION ESNANDES	CONTRIBUTION MARSILLY	CONTRIBUTION PUILBOREAU	CONTRIBUTION SAINT-XANDRE
446822.32	109388.43	101096.14	99 736.75	136601

Budget supplémentaire 2007

L'examen et l'approbation du budget supplémentaire a été effectué lors du conseil syndical du 13 décembre 2007.

11. Charges à caractère général	3822,50 €	Art002 Résultat de fonctionnement reporté	12 828,05 €
6064 Fournitures administratives	50 €		
617 Etudes et recherches	3122,50 €		
<i>Etude « prévention jeunes » 2500 €</i>			
<i>Etude DLA CAAP 622,50€</i>			
6238 Divers	100 €		
6251 Voyages et déplacements	350 €		
62878 A d'autres organismes	200 €		
012.Charges personnel et frais assimilés	12 128,05 €		
	10 €		
6332 Prestations versées au FNAL	40 €		
6336 Cotisations CNFPT	30 €		
6338 Autres impôts, taxes et vers. Assimilés sur rému.	9148,05 €		
64131 Rémunération	2300 €		
6451 Cotisations à l'URSSAF	300 €		
6453 Cotisations aux caisses de retraite	300 €		
6454 Cotisations aux ASSEDIC			
65 Autres charges de gestion courante	237 814 €	74 Dotations, subventions et participations	240936,50 €
6558 Autres contributions obligatoires participations CAF,DDJS	214 175 €	Art 7474 Part. des Communes <i>Marsilly 15000 €</i> <i>Puilboreau 9261,50 €</i>	24 261,50 €
CAF		Art 7475 Part. de collectivités	216675 €
<i>Esnandes 49669,04 €</i>		<i>Subvention CAF</i> <i>(PS 2006) 64733 €</i> <i>(PS 2007) 145518 €</i>	
<i>Marsilly 53255,65 €</i>		<i>Subvention DDJS,</i> <i>(Contrat enfance jeunesse)</i> <i>3924 €</i>	
<i>Puilboreau 39994,24 €</i>		<i>FIPD 2500 €</i>	
<i>Saint-Xandre 67332,05 €</i>			
DDJS			
<i>Esnandes 852,34 €</i>			
<i>Marsilly 664,89 €</i>			
<i>Puilboreau 260,02 €</i>			
<i>Saint-Xandre 2146,77 €</i>			
65734 Communes			
6574 Subv. Fonct. Asso et autres organismes de droits prive	400 €		
<i>Avance subvention 2008 AFR 15000 €</i>	23 239 €		
<i>Subvention complémentaire 2007 CAAP 8239 €</i>			
TOTAL	253 764,55 €		253 764,55 €

Compte administratif 2007

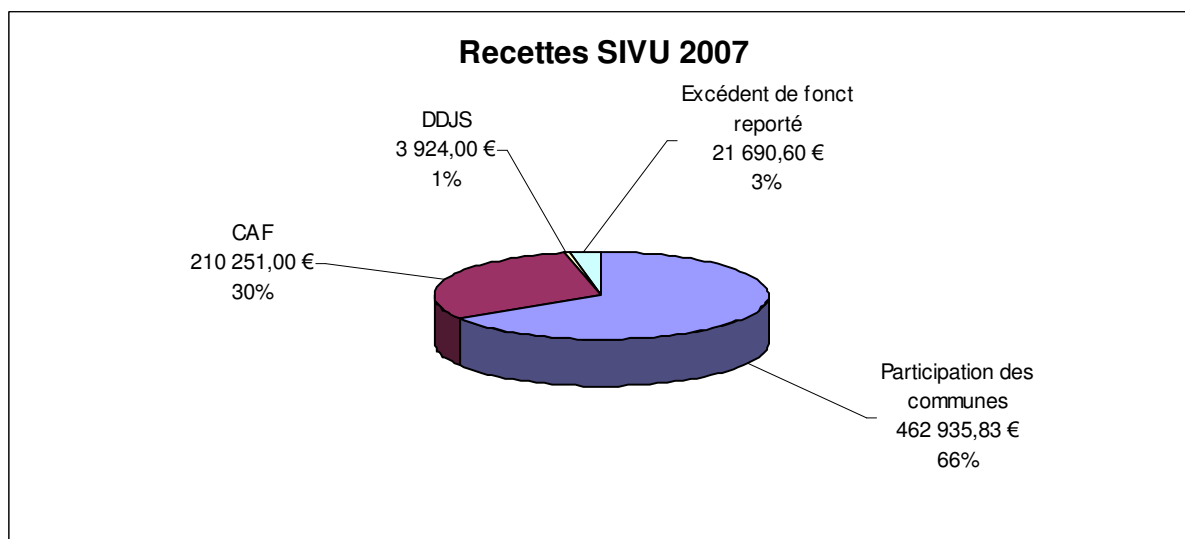
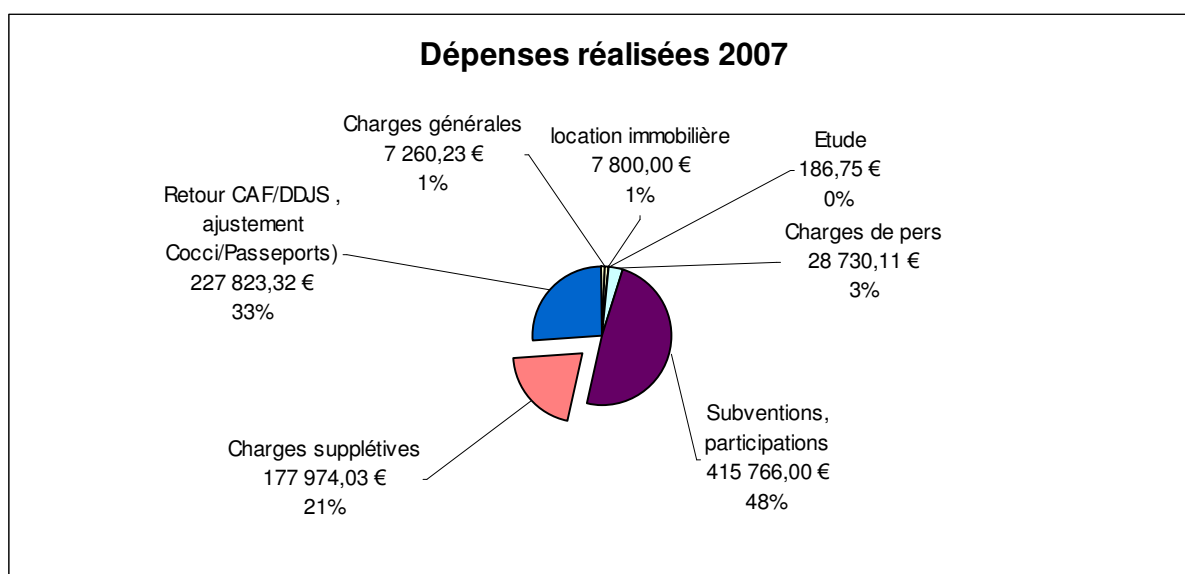
Le compte administratif 2007 approuvé au conseil syndical du 27 février 2008 est excédentaire (ainsi que le compte de gestion) :

Recettes de fonctionnement de l'exercice :	677 110,83 €
Excédent 2006 reporté :	21 690,60 €

Total :	698 801,43 €

698 801,43 € sur 709 449,42€ d'autorisation budgétaire. Crédits non consommés 10 647,99€.

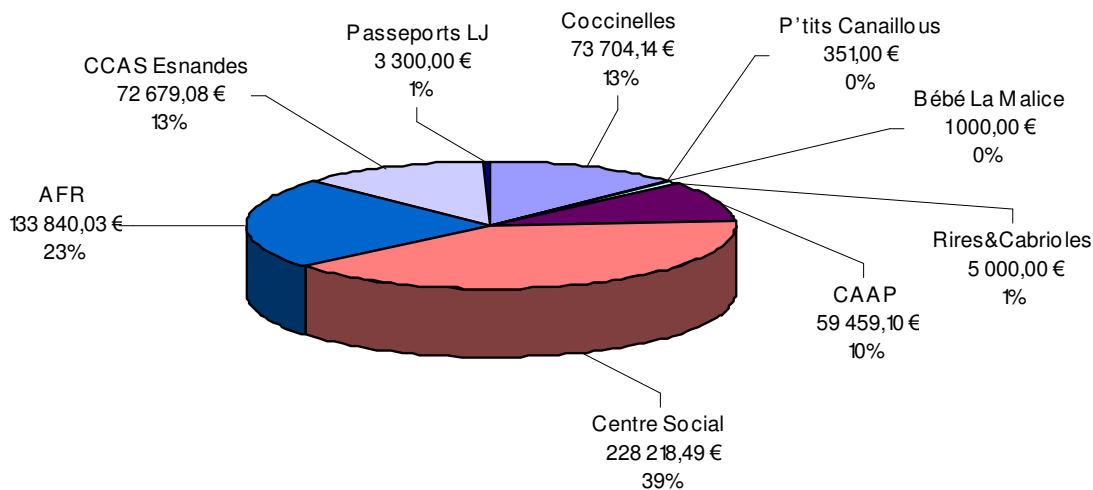
Dépenses de fonctionnement : 687 566,41 €
Résultat excédentaire de l'exercice : 11 235,02 €



Subventions aux associations :

Structures financées par le SIVU	2007						TOTAL Subvention et Charges supplétives
	Montant de la subvention du SIVU	Répartition des subventions par communes				Montant des charges supplétives prises en charges par le SIVU*	
		Esnandes	Marsilly	Puilboreau	Saint-Xandre		
Coccinelles	63 253,00 €	8 855,42 €	10 753,01 €	22 138,55 €	21 506,02 €	10 451,14 €	73 704,14 €
P'tits Canailous	351,00 €			351,00 €		0,00 €	351,00 €
Bébé La Malice	1 000,00 €	193,00 €	203,00 €		604,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Rires&Cabrioles	5 000,00 €	700,00 €	850,00 €	1 750,00 €	1 700,00 €	0,00 €	5 000,00 €
CAAP	49 039,00 €			49 039,00 €		10 420,10 €	59 459,10 €
Centre Social	139 308,00 €	25 215,00 €		16 833,00 €	97 260,00 €	88 910,49 €	228 218,49 €
AFR	95 000,00 €		95 000,00 €			38 840,03 €	133 840,03 €
CCAS Esnandes	59 405,00 €	59 405,00 €				13 274,08 €	72 679,08 €
Passeports LJ	3 300,00 €	400,00 €	500,00 €	1 150,00 €	1 250,00 €	0,00 €	3 300,00 €
TOTAL	415 656,00 €	94 768,42 €	107 306,01 €	91 261,55 €	122 320,02 €	161 895,84 €	577 551,84 €

Subventions et charges supplétives versées aux structures SIVU 2007



RAPPORT D'ACTIVITES 2007 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE

Rapporteur : Jean Pierre ROBLIN

• LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET L'EMPLOI :

Le développement de la filière agroalimentaire :

Le projet de plateforme « Aliments et Santé » de la CDA regroupant une quinzaine d'entreprises a été labellisé Système Productif Local. Ce label va lui permettre de se développer dans l'innovation, la mutualisation et l'exportation.

Soutien actif à l'essor de la filière nautique :

La filière « glisse » et l'association de professionnels de la réparation des grands yachts ont été accompagnées dans leur structuration et dans la communication.

La création d'un chantier « course au large » est à l'étude.

Une attention particulière aux entreprises du territoire :

107 794 m² ont été vendus dans les zones d'activités pour une vingtaine de PME locales.

La CDA a attribué 132 000 € pour l'ensemble de 20 projets portés par des binômes entreprise PULPE étudiant.

82 projets représentant 4 260 000 € d'investissement et 267 créations d'emplois ont été détectés et transmis à la région pour instruction par le dispositif régional du Développement de l'Emploi par l'Economie pour l'attribution d'une aide directe.

Favoriser la création d'entreprises :

Les quatre pépinières et hôtels d'entreprises ont hébergé 65 entreprises pour un total de 268 emplois.

Le service d'amorçage de projets a accompagné 74 porteurs d'idées résidant en Zone Franche Urbaine vers la formalisation de leur projet.

18 dossiers ont été étudiés en Commission Départementale d'Equipeement Commercial pour 8 504 m² accordés.

60 emplois ont été créés par l'implantation de nouvelles enseignes et l'extension de celles existantes.

Actions en faveur des demandeurs d'emploi en grande difficulté :

La CDA a versé 65 000 € pour le fonctionnement de l'association Maison de l'Emploi Cité des Métiers.

1552 personnes ont été informées et orientées vers des entreprises ou organismes de formation dans les Points Emplois de Quartiers situés dans Zones Urbaines Sensibles.

319 contrats à durée indéterminée dont 86 à temps partiel ont été signés par l'intermédiaire de la Mission Locale. Des permanences ont remplacé le bus « car de tour » à Esnandes et six autres communes en concertation avec la CDA.

159 personnes sont sorties du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi avec un emploi durable et 10 en formation qualifiante.

Bourses Tremplin pour l'emploi :

90 porteurs de projets, pour la plupart en recherche d'emploi, ont bénéficié d'un suivi et d'une bourse de 4 479 € en moyenne. Cette action est menée en partenariat avec la région. La participation de la CDA a été de 80 630 €.

L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE :

La mobilité :

- la liaison ferroviaire cadencée entre La Rochelle et Rochefort a été lancée.

Les gares d'Angoulins sur Mer et St Laurent de la Prée, financées à hauteur de 20% par la CDA soit 1,3 M€ sont fonctionnelles depuis août 2007.

- La première réunion d'étape de l'application du Schéma Directeur d'amélioration de l'accessibilité aux transports publics pour les personnes à mobilité réduite s'est tenue en septembre avec les élus, les associations de handicapés et les transporteurs.

La CDA s'est dotée de nouveaux véhicules accessibles aux personnes à mobilité réduite :

5 bus standard, 1 bus articulé et 1 minibus.

12 arrêts de bus ont été mis en accessibilité pour un montant de 45 000 €.

- Le réseau de bus a été amélioré par l'installation d'un nouveau mobilier urbain dans 140 abris voyageurs, l'intégration de la desserte de l'Aéroport dans la ligne de bus n°7, l'expérimentation d'une ligne saisonnière pour desservir la plage de Chef de Baie.

- 2000 personnes se sont inscrites pour bénéficier du covoiturage. 1200 annonces sont disponibles quotidiennement, 90% des trajets sont réguliers. 67 % des trajets couvrent les trois collectivités partenaires (CDA La Rochelle, Pays Rochefortais, Plaine d'Aunis).

- 2892 étudiants sont abonnés au réseau de transport public dont 52 % à l'année avec le Pass'étudiants 17.

- La piste cyclable littorale nord La Rochelle-Esnandes longue de 14 km a été inaugurée.

Urbanisme :

5 révisions générales de PLU: Ste Soulle, Chatellaillon-Plage, St Xandre, Nieul sur Mer, Puilboreau et 2 créations de Zones de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain et Paysager ont été approuvées à Salles sur Mer et Esnandes.

Deux événements ont amélioré l'action foncière :

L'instauration du droit de préemption urbain renforcé sur l'ensemble de la CDA, et l'installation d'un nouveau progiciel, Droits de Cités, qui améliorera l'exploitation des données concourant à une connaissance plus fine du foncier.

Des Zones d'Aménagement Différé, principalement destinées à l'habitat et à la protection des paysages sont à l'étude sur les communes d'Angoulins sur Mer, Nieul sur Mer, Puilboreau et St Xandre.

Des Zones d'Aménagement Concerté consacrées à l'habitat ont été mises en œuvre à Angoulins sur Mer, Aytré, Chatellaillon-Plage, Dompierre sur Mer, La Rochelle, L'Houmeau, Périgny, St Xandre et Salles sur Mer.

L'EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT ET LA POLITIQUE DE LA VILLE :

Un dispositif de Prêt à Taux Zéro a été créé par la CDA pour aider les familles aux revenus modestes, locataires de logements sociaux, à devenir propriétaire de leur habitat sur le territoire de l'agglomération. Il favorise aussi la libération de logements locatifs aidés.

159 logements HLM financés avec l'aide de la CDA ont été mis en service.

94 627 € de subventions ont été accordés aux associations oeuvrant dans le domaine du logement.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale remplace le Contrat de Ville arrivé à échéance.

155 demandes de subventions de fonctionnement ont été accordées dans le cadre de ce nouveau contrat pour une somme globale de 829 984 €.

La Prévention et la Médiation Sociale ont bénéficié de 441 800 € de subventions de fonctionnement par la CDA.

Deux nouvelles aires d'accueil pour les gens du voyage ont été ouvertes :

une à Dompierre sur Mer avec 8 emplacements pour 16 caravanes, l'autre à La Rochelle, au lieu-dit les Artichauts à Laleu qui peut recevoir 40 caravanes.

• L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE :

L'eau et l'assainissement dans l'agglomération :

La réalisation d'un nouveau stockage d'eau d'une capacité de 5000 m³ près du réservoir du Pré-Carré à Aytré va renforcer la sécurité de l'approvisionnement.

5 652 653 m³ d'eau potable ont été distribués aux différentes collectivités dont 5 380 136 m³ pour La Rochelle.

1 487 raccordements aux eaux usées ont été diagnostiqués.

9 763 750 m³ d'eaux usées ont été traités dans les stations d'épuration.

447 tonnes de graisses ont été incinérées.

La campagne de diagnostic des raccordements au réseau d'assainissement pour les professionnels des métiers de bouche s'est achevée. Elle conduira à la mise en conformité des bâtiments publics et des équipements des professionnels de la restauration grâce à l'installation de bacs à graisse.

La mise en œuvre du Schéma Directeur des eaux pluviales s'est poursuivie avec la réalisation du bassin de rétention des eaux pluviales des Mimittes à La Jarne.

Collecte, traitement et valorisation des déchets :

82 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques ont été recyclées.

7518 tonnes de « tout venant » issues des déchetteries ont été mises en décharge.

Dans les 3 unités de traitement des déchets de la CDA, 45 368 tonnes de déchets ont été incinérées, 12 616 tonnes de déchets végétaux compostées, 8 436 tonnes triées et recyclées.

3 164 tonnes de bois issu des déchetteries ont été valorisées.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE :

113 subventions de 500 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel ont été versées aux particuliers résidant sur le territoire de la CDA.

Un conseiller en énergie anime l'Espace Info Energie de la CDA pour les particuliers et assure un conseil en énergie partagée en direction des communes de l'agglomération.

5 communes ont bénéficié de la subvention pour la replantation de haies champêtres.

35 chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie dangereux ont été mis en fourrière au chenil de la CDA.

20 ont été restitués ou adoptés.

- **LA SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE :**

Les aides aux communes :

La CDA participe aux projets d'équipements communaux structurants pour l'agglomération en attribuant un fonds de concours de 106714 € par commune et par mandat. En 2007, Angoulins sur Mer a bénéficié de ce fonds pour la valorisation de son secteur littoral.

L'action culturelle communautaire :

Avec ses 385 places, le théâtre Verdière, pour lequel la CDA a été maître d'œuvre, complète l'offre de la Coursive qui a enregistré en 2007, 84 922 entrées payantes pour 51 spectacles et 109 représentations et délivré 10 202 cartes « La Coursives ».

Deux actions spécifiques autour du handicap ont été mises en place : la langue des signes ouverte aux enfants sourds ou malentendants et une permanence d'information sur le handicap mental tenue par une psychologue de l'ADAPEI 17.

Le Festival d'Automne a permis à chaque commune de la CDA de recevoir un concert gratuit donné par les enseignants du Réseau des écoles de musique et de danse.

- **LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :**

La CDA a investi 437 000 € dans la réalisation de la première tranche de l'Institut du Littoral et de l'Environnement. Ce bâtiment de 3 812 m² permet d'accueillir des chercheurs issus d'horizons scientifiques différents mais complémentaires tels que les Sciences de la Vie, de la Terre, de l'Homme et de la Société

La Région Poitou-Charentes a apporté 1,5 M€ aux projets du territoire de la CDA dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable 2007-2013.

Le nouveau programme opérationnel européen FEDER Poitou-Charentes pour la période 2007-2013 permettra de financer des projets communautaires autour de quatre axes :

- développer les capacités d'innovation dans une démarche de développement durable,
- préserver l'environnement et prévenir les risques,
- développer des modes de transport durables alternatifs à la route,
- favoriser les conditions de développement de la société de l'information.

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale est entrée dans sa première phase avec le début du processus de concertation des habitants et la mise en place de groupes de travail transversaux au sein de la collectivité.

4 M€ ont été investis par la CDA pour les travaux d'endiguement de l'Anse St Marc du Port Autonome de La Rochelle-Pallice.

RAPPORT FINANCIER 2007 :

Fonctionnement :

Dépenses : 121,7 M€ Recettes : 140,3 M€ Excédent : 18,6 M€

Investissement

Dépenses : 76,7 M€

Recettes : 56,4 M€

Besoin de financement : 11,5 M€

Solde des restes à réaliser : 8,8 M€

Excédent de fonctionnement disponible après le financement des

Investissements : 7,1 M€

QUESTIONS DIVERSES

Yann JUIN fait état de la situation concernant le bureau de poste à Esnandes. Il rappelle l'adoption de la motion pour un service public postal universel lors du dernier conseil municipal. Cette motion est désormais devenue une pétition accessible à la mairie pour signature. Un récent article de presse explique que les heures d'ouverture du bureau de poste de Beaulieu s'effectueront par réduction de l'amplitude horaire des bureaux d'Esnandes et Marsilly. Cette mesure serait applicable dès le 1^{er} décembre prochain. Les maires d'Esnandes, Marsilly, l'Houmeau et Saint Xandre ont décidé la rédaction d'un courrier commun au Directeur départemental de la Poste. Cette lettre a également été transmise à la presse.

Il indique également que l'étude Esnandis se poursuit.

Fabrice BRISSON informe le conseil municipal de la fin des travaux de la route en bas de la falaise. Les voies circulables sont terminées. La cour de l'école a été refaite pour moitié. Les travaux du parking avancent selon le calendrier prévu. Le projet de conteneurs pour les ordures ménagères devrait aboutir d'ici la fin de l'année.

Monsieur le Maire et Françoise GUIGARD font le bilan, très positif, de l'exposition cantonale